**Dr. Eduardo Ramírez Aguilar**

**Gouverneur de l’État du Chiapas,**

Palacio de Gobierno, 1er. Piso, Centro

C.P. 29000 Tuxtla Gutiérrez, Chiapas - MEXIQUE

Courriel : [oficinadegubernatura@gubernatura.chiapas.gob.mx](mailto:oficinadegubernatura@gubernatura.chiapas.gob.mx)

|  |
| --- |
| **[Partie à remplir par l’expéditeur]**  **Nom :**  **Prénom :**  **Adresse :** |

Monsieur le Gouverneur,

À la suite d’informations reçues de l’ACAT-France, je tiens à vous exprimer mes plus vives préoccupations concernant la situation de Monsieur Mario Gómez López, victime de harcèlement judiciaire et privé de liberté depuis janvier 2025.

Mario Gómez López et Pascuala López López sont des défenseurs des droits des peuples autochtones, dénonçant la présence d’un groupe criminel dans l’ejido Cuxtitalli el Pinar et exigeant justice et vérité pour l’homicide de leur fils, survenu en février 2020. Mario et Pascuala subissent des menaces et intimidations et à ce titre bénéficient de mesures conservatoires octroyées en janvier 2023 par la Commission Interaméricaine des Droits de l’Homme.

Le 24 janvier 2025, Monsieur Gómez López a été arrêté par la police municipale de San Cristóbal de las Casas sans qu’il soit informé du motif de sa détention. Il a postérieurement été mis à disposition de la police fédérale et transféré vers le centre de détention « El Amate». Il est notamment accusé d’avoir participé à l’incendie volontaire de plusieurs maisons le 17 avril 2023, dans la communauté de Santa Cruz. Or, non seulement Monsieur Gómez López n’était pas présent sur le lieu des faits, mais la maison qu’il habite avec Madame López López fait partie de celles touchées par les incendies. Malgré cet état de fait, Mario est assigné à résidence et reste toujours mis en cause.

Le récent projet de loi sur les peuples autochtones et afro mexicains représente un espoir de protection de leurs droits au Mexique. Il est essentiel que votre administration montre un engagement conforme à cet esprit et favorise la pleine expression politique des défenseurs des droits autochtones. Je vous appelle ainsi, Monsieur le Gouverneur, à prendre des mesures urgentes pour :

* Assurer l’abandon de toutes les charges retenues contre Mario Gómez López
* Garantir la mise en œuvre des mesures de protection sollicitées en janvier 2023 par la Commission Interaméricaine des Droits de l’Homme pour Monsieur Gómez López, Madame López López et deux autres membres de leur famille.
* Poursuivre les enquêtes concernant le meurtre de Mateo Gómez López, survenu en février 2020 et la tentative de féminicide de Pascuala López López, en avril 2022, afin que cesse l’intimidation d’une famille engagée pour la justice et la vérité.

Dans cette attente, je vous prie d’agréer, Monsieur le Gouverneur, l’expression de ma haute considération.

Copie conforme envoyée à **Son Excellence, Madame Blanca Jiménez Cisneros**, Ambassadrice du Mexique en France. 9, rue Longchamp, 75116 Paris, France.Courriel : [embfrancia@sre.gob.mx](mailto:embfrancia@sre.gob.mx)